



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6882

du 06/11/2018

Prix Reine Paola pour l'enseignement 2018-2019 Créativité et innovation

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux : secondaire ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Du 01/10/2018 au 31/01/2019

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : **31 janvier 2019**
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Prix Reine Paola – Enseignement

Destinataires de la circulaire

- A Madame la Ministre-Présidente, membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé subventionné ;
- Aux Directions des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Pour information :

- Aux Directions des Centre PMS organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- Aux Membres des services d'inspection de l'enseignement secondaire et spécialisé ;
- Aux Membres du service d'inspection des CPMS ;
- Aux Conseillers pédagogiques

Signataire

Ministre / Administration : Administration générale de l'Enseignement
Lise-Anne HANSE, Administratrice générale

Personnes de contact

Service ou Association : Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Fondation Reine Paola	02/762.92.51	info@sk-fr-paola.be

Nom et prénom	Téléphone	Email

Madame,
Monsieur,

A la demande de la Fondation Reine Paola, j'ai l'honneur de vous informer qu'elle organise cette année le Prix de l'Enseignement « Créativité et Innovation » qui a pour objectif d'encourager et de récompenser des enseignants du secondaire ordinaire et spécialisé. Il met à l'honneur leur créativité et leur engagement en primant et en faisant mieux connaître des projets pédagogiques exemplaires.

Le Prix récompensera trois lauréats par communauté. Le premier prix aura une valeur de 6.500 €, les deuxième et troisième prix s'élèveront respectivement à 4.000 € et à 2.500 €. Les prix seront remis par S.M. la Reine Paola lors d'une cérémonie officielle.

Toutes les informations relatives à ces prix (dépliant, règlement complet, formulaire de candidature) sont disponibles sur le site www.prixpaola.be.

J'attire votre attention sur le fait que les dossiers de candidature doivent être introduits, **avant le 31 janvier 2019.**

Je vous remercie de bien vouloir diffuser la présente circulaire auprès des enseignants de votre établissement.

L'Administratrice générale,

Lise-Anne HANSE.